



**Maîtriser les principes de mise en oeuvre de la
responsabilité civile médicale
Connaître les processus d'indemnisation**

Formation professionnelle continue, DIF

● Objectifs

- Mieux comprendre les apports de la Loi « Kouchner » du 4 mars 2002, « About » du 30 décembre 2002 et HPST « Hôpital, Patient, Santé, territoire » du 21 juillet 2009
- Développer les référentiels du Manuel de certification V 2010 de la Haute Autorité de Santé
- Distinguer la notion de faute en matière médicale, et d'aléa thérapeutique
- Aider au pilotage et Management de la gestion des risques dans les Etablissements de Santé

● Public concerné

Du secteur Public et Privé.

Directeurs d'établissements hospitaliers – Responsable Assurance Qualité - Cadres administratifs –
Collaborateurs des services médicaux et paramédicaux - Cadres soignants - Juristes - Gestionnaires sinistres

● Programme

Thème 1 : Droits et obligations des usagers du système de santé

- L'obligation d'information, et de consentement éclairé
- L'accès au dossier médical et le respect du secret professionnel
- La notion de refus de soins, et les directives anticipées
- Cas particuliers des personnes protégées : mineurs, majeurs (sous tutelle et curatelle)

Thème 2 : La notion de Responsabilité en matière médicale et les nouvelles procédures d'indemnisation

- L'obligation d'Assurance de Responsabilité Civile pour les professionnels de santé
- Saisine et fonctions de la CRCI (Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux, affections iatrogènes et infections nosocomiales) : formation de règlement amiable et conciliation
- Les différents régimes d'indemnisation :
 - Au titre de la responsabilité pour faute
 - Au titre de la solidarité nationale : rôle de l'ONIAM
- Les autres voies de recours :
 - devant les juridictions civiles, et administratives
 - devant les juridictions pénales

● Méthodes pédagogiques

La pédagogie est interactive et progressive, basée sur :

- Les apports théoriques synthétiques
- L'analyse de cas pratiques, commentaires de rapports d'expertise
- Les échanges d'expériences et de pratiques

Salle équipée de video-projecteur, paper-board, salle informatique.

Des supports de formation seront distribués par le formateur.

● Modalités de la formation

Durée totale : 1 à 2 journée(s)

Effectif : 10 à 15 participants

Renseignements et inscriptions :

Pierre-Yves ARRICELLI : 04 91 94 57 48 ou 44

06 14 57 59 84

Mail : parricelli@sully-educ.fr

Formule : intra ou inter au sein de Sully Formation

Prix : 450 € par jour net de taxe
(organisme de formation non soumis à TVA)